



## droit à l'utilisation de liens et d'images sur internet

Par **LAURENT27**, le **20/12/2009** à **17:01**

Bonjour

puis je utiliser des liens et photos d'un site de ventes aux encheres bien connu

afin de les publier dans un forum spécialisé pour en debattre

(vente de faux objets archeologiques pour des vrais)

le but est d'éclairer des novices en la matiere

en aucun cas d'attaquer le site de ventes en question

ce qui nous fait peur c'est de copier le lien de l'annonce dans notre forum

peux t'on nous attaquer et pour quel motif (utilisation d'image ou diffamation etc....)

merci d'avance